

DOSSIER ADMINISTRATIF Minicrok

COMPOSITION DE LA FAMILLE

En cas de séparation, il est indispensable de renseigner les adresses des 2 responsables légaux.

	PERE	MERE	□ BEAU-PERE □ BELLE-MERE
Nom			
Prénom			
Situation de famille	Marié □ Séparé □ Divorcé □ Vie maritale □ Célibataire □ Pacsé □ Veuf □	Mariée □ Séparée □ Divorcée □ Vie maritale □ Célibataire □ Pacsée □ Veuve □	Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐
Adresse			
Code postal			
Ville			
⊕ portable			
Mail			
Autorité parentale (*) fournir le jugement	Oui Non (*)	Oui Non (*)	
Résidence de l'enfant	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖

	INSCR	IPTION DE L'	ENFANT	A MINI	CROK		
Nom de l'enfar	nt Prénor	n de l'enfant	Sexe (M/F)	Date de	e naissance	Et	ablissement scolaire
	1				1		
		HOLV DEC CEC	SCIONC D	Е СТАС	ъ		
		HOIX DES SES	9210N2 D	E STAG	<u>E</u>		
Cochez 3 session Après la fin des insc	s maximum par s riptions, possibilité de	semaine par enfa e rajouter des session	nnt: ns en fonctio	n des place	s disponibles.		
Semaine du 09/07 au 12/07/24	LUNDI	MARDI	MERO	CREDI	JEUDI		VENDREDI
MATIN							
9H-12h			L				
APRES-MIDI							
14h-17h							
Semaine du 15/07 au 19/07/24	LUNDI	MARDI	MERO	CREDI	JEUDI		VENDREDI
MATIN							
9H-12h							
APRES-MIDI			_				
14h-17h							

AUTORISATIONS

	S	Ol	N	S
--	---	----	---	---

<u>BOINS</u>
Nous soussignés, Madame et Monsieur (*)
AUTORISONS le personnel d'animation à prendre toutes les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie subite de mon enfant (transfert aux urgences, pompiers, SAMU).
AUTORISONS l'équipe médicale à pratiquer les gestes qu'elle jugera indispensable au regard de l'état de santé de mon enfant.
Les personnes ci-dessus mentionnées (*) seront prévenues dans les plus brefs délais.
PHOTOGRAPHIER / FILMER
Nous soussignés, Madame et Monsieur.
(*) Rayer les mentions non autorisées
AUTORISONS que mon enfant soit filmé et/ou photographié à des fins d'utilisation par :
* La Structure elle-même (affichage,)
* Le Service Communication de la Ville
* La Presse de la Ville (Cormeilles'Mag)
* Le Site Internet de la Ville
* Les Stagiaires dans le cadre de leurs rapports de stage
ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTE
(questionnaire à compléter mais à ne pas nous retourner)

Nous soussignés, Madame et Monsieur....

Attestons avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signatures des représentants légaux

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER LE(S) ENFANT(S) SUR LA STRUCTURE MINICROK

Nous soussignés, Madame et Monsieur

TORISONS les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant sur présentation de leur pièce d'identité.						
Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Lien de Parent			

CORMEILLES EN PARISIS, LE

SIGNATURES DES PARENTS

NOM :								
PRENOM :								
DATE DE NA	AISSANCE :							
SEXE :				•••••				
VACCINATION	NS (se référe	er au cari	net de santé	ou aux ce	rtificats de	vaccinations	de l'enfa	nt).
Vaccins obligatoire	s Oui	Non	Dates des des rappe		Vacci	ns recommand	dés	Dates
Diphtérie						3CG		
Tétanos						oatite B		
Poliomyélite						reillons- Roug	geole	
Ou DT polio					-	ueluche		
Ou Tétracoq					Autres	(préciser)		
	ZNSEIGN.	ENIEN.	IS MEDIC	CAUX C	UNCERI	IANT L'EN	FANT	
L'enfant a-t-il déjà	eu les malad	lies suivai	ntes:					A DŒINIE
		lies suivai			RHUMA			ARTINE
L'enfant a-t-il déjà	eu les malad	lies suivai	ntes :		RHUMA	ATISME		_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE	eu les malad	lies suivai LLE Non □	ntes :	E Non □	RHUMA ARTICUL	ATISME AIRE AIGU Non 🏻	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui □ Non □	eu les malad VARICE Oui □	lies suivai LLE Non □	ANGIN	E Non □	RHUMA ARTICUL	ATISME AIRE AIGU Non 🏻	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	eu les malad VARICE Oui □ OTITE	lies suivai LLE Non □	ANGIN Oui ROUGEO	E Non OLE	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	eu les malad VARICE Oui □ OTITE	lies suivai	ANGIN Oui ROUGEO	E Non □ OLE Non □	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	eu les malad VARICE Oui OTITE Oui Oui	lies suivai LLE Non Non Ou	ANGIN Oui ROUGEO Oui	E Non □ OLE Non □	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	eu les malad VARICE Oui OTITE Oui Oui	lies suivai LLE Non Ou Ou	ANGIN Oui ROUGEO Oui Ii Non	Non OLE Non	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	eu les malad VARICE Oui OTITE Oui USES	lies suivai LLE Non Ou Ou	ANGIN Oui ROUGEO Oui Ii Non Ii Non Iii	Non OLE Non	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_
L'enfant a-t-il déjà RUBÉOLE Oui	Oui OTITE Oui USES	Non Ou Ou	ANGIN Oui ROUGEO Oui Ii Non Ii Non Iii	Non OLE Non	RHUMA ARTICUL Oui OREILLO	ATISME AIRE AIGU Non ONS	SCAL	_

Date: Signature des parents:

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et par la Commune de Cormeilles-en-Parisis afin d'inscrire votre enfant à l'atelier Babygym. Elles sont collectées par le service Petite Enfance et sont destinées à ses seuls agents. Elles sont conservées pendant 5 ans. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

.



REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES MINICROK

Minicrok est un stage sportif destiné aux enfants de 3 à 6 ans, encadré et mis en place par les éducateurs sportifs de la ville.

Ce stage à pour but de proposer une activité aux enfants pendant les vacances scolaires.

Par le biais de temps de découverte, d'exploration libre, de parcours moteurs et de jeux sportifs, les plus petits pourront nouer un lien social tout en développant leur éveil et leur motricité.

1. Conditions d'inscriptions :

Les stages sportifs Minicrok sont destinés aux enfants de 3 à 6 ans scolarisés en maternelle, a raison de 16 enfants maximum par session.

Ils sont réservés aux enfants domiciliés à Cormeilles-en-Parisis et prioritairement à ceux n'ayant pu accéder à l'activité Babygym en période scolaire.

2. Inscriptions:

Les inscriptions se font à la séance (une session de 3h), à raison de 3 séances par enfant par semaine maximum.

Le choix des sessions est défini lors de l'inscription.

Les inscriptions se font par le dépôt d'un dossier au Pôle Famille, pendant une période définie avant le début des stages.

En cas de session complète, les éducateurs vous contacteront pour vous proposer les sessions de stages disponibles restantes.

Après cette période et en fonction des places disponibles, les inscriptions se font auprès des éducateurs.

La confirmation de la réservation se fera par envoi de mail aux familles.

3. Cotisations et gestion des impayés :

Le règlement des cotisations se fait en Mairie au service Facturation ou par internet. Les familles ont la possibilité d'annuler leur réservation à une session, auprès des éducateurs, jusqu'à la veille de celle-ci.

Toute absence sans annulation préalable entrainera la facturation de la session de stage. Lorsque la facture n'est pas réglée dans les délais, elle fait l'objet d'un titre de recette émis par la ville et transférée au Trésor Public chargé du recouvrement de la dette. Il envoie à l'usager un « avis de somme à payer ». L'usager devra s'acquitter directement de sa dette auprès du Trésor Public et pourra éventuellement solliciter la mise en place d'un échéancier de paiement.

4. Accueil et engagement des familles

Les stages sportifs Mini-Crok se déroulent dans la salle BABYGYM.

Chaque parent s'engage à respecter les horaires d'arrivée et de départ des enfants. Un temps d'accueil de 15 minutes est prévu au début et à la fin de chaque session. Les sessions des stages ont une durée de 3 heures

Afin de garantir la sécurité des enfants, les portes de la salle seront fermées dès la fin du temps d'accueil et pendant toute la durée de l'activité.

Les chaussures extérieures ne sont pas autorisées dans la salle de motricité.

Les familles s'engagent :

- A ce que leur enfant ait une tenue adaptée à la pratique de l'activité (nus pieds, baskets propres, chaussons, tenue de sport)
- A veiller au maintien de la propreté des lieux/vestiaires
- A fournir dans un sac à dos une « collation équilibrée » pour chaque session (compote, sachet de gâteaux individuel, eau) et un change complet.
- A prévoir une gourde ou bouteille d'eau nominative pour leur enfant.

5. Adresse et coordonnées de l'activité

Salle Babygym, 17 rue Paul Belmondo

Téléphone: 01.30.10.48.84

Mail: babygym@ville-cormeilles95.fr

Contact Mairie : Pôle Famille Téléphone : 01.34.50.47.42

Mail: petite-enfance@ville-cormeilles95.fr

Toute inscription aux stages sportifs Mini-Crok implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Lu et approuvé + signature



PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF MINICROK

A envoyer par mail ou à déposer en mairie au Pôle Famille

- Dossier d'inscription Minicrok dûment rempli et signé
- Attestation d'assurance responsabilité civile (et dommages corporels si existante au contrat)
- Les enfants inscrits à la Babygym ou ayant participé à un stage pendant l'année scolaire en cours ne doivent fournir que la 2ème page du dossier (choix des sessions)